

FICHE DE DONNEES DE SECURITE	F1 Nautex
1- IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE ET DE LA SOCIETE	
1-1 Identification de la substance ou de la préparation	Calcaire (carbonate de calcium) <i>ou</i> Dolomite (dolomie) <i>ou</i> Mélanges de calcaire et dolomite
1-2 Utilisation(s)	Agriculture - Amendements basiques Amélioration des eaux de surface
1-3 Identification de la Société	Groupe MEAC SAS Siège Social : 26 Rue Henri IV -28 190 St Georges sur Eure Tel : 02 37 25 24 40 - Fax : 02 37 25 24 59 fds.informations@meac.fr
1-4 Appel d'urgence	Heures ouvrables : 02 28 50 40 00 ou ORFILA (France) : (33) (0)1 45 42 59 59 ou INERIS : cellule d'appui aux situations d'urgence : 03 44 55 69 99

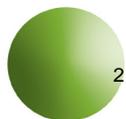
2- IDENTIFICATION DES DANGERS	
2-1 Indication du danger	Non classifié comme dangereux selon l'EC.
2-2 Danger(s) pour l'homme	
2-2-1 : par inhalation	Toux -Gêne respiratoire
2-2-2 : par contact avec la peau	Sans danger en l'absence de plaie ouverte
2-2-3 : par projection dans les yeux	Gêne-Larmoiement
2-2-4 : par ingestion	Gêne- Désordres intestinaux
2-3 Danger pour l'environnement	Aucun en cas d'utilisation maîtrisée.
2-4 Dangers physiques et chimiques	La décomposition du produit due à la chaleur (supérieure à 600°C) libère du gaz carbonique et forme de la chaux (base forte irritante). Réagit avec les acides,l'aluminium et les sels d'ammoniaque

3- COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS																					
3-1 Substance /Préparation	Calcaire ou Dolomie ou mélange de calcaire et dolomie																				
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="text-align: left;">Nom du composant</th> <th style="text-align: center;">%</th> <th style="text-align: center;">EINECS</th> <th style="text-align: center;">CAS</th> <th style="text-align: center;">Classification</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Dolomie</td> <td style="text-align: center;">0 à 100</td> <td style="text-align: center;">240-440-2</td> <td style="text-align: center;">16389-88-1</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Calcaire</td> <td style="text-align: center;">0 à 100</td> <td style="text-align: center;">215 279 6</td> <td style="text-align: center;">1317- 65 -3</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Agents auxiliaires</td> <td style="text-align: center;"><= 4</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>		Nom du composant	%	EINECS	CAS	Classification	Dolomie	0 à 100	240-440-2	16389-88-1		Calcaire	0 à 100	215 279 6	1317- 65 -3		Agents auxiliaires	<= 4			
Nom du composant	%	EINECS	CAS	Classification																	
Dolomie	0 à 100	240-440-2	16389-88-1																		
Calcaire	0 à 100	215 279 6	1317- 65 -3																		
Agents auxiliaires	<= 4																				

Contient naturellement un peu de silice-quartz.

Certaines qualités de vente présentent naturellement jusqu'à 15 % d'humidité (voir l'étiquette)

4- PREMIERS SECOURS	
La rapidité d'intervention est déterminante -Consultation rapide d'un médecin si nécessaire	
La précense de douche et de dispositif type "lave œil" est recommandée.	
4-1 : Contact par inhalation	Rincer le nez et la gorge avec de l'eau Respirer de l'air frais
4-2 : Contact avec la peau	Laver à l'eau et au savon.Rincer abondamment la surface touchée .Enlever les vêtements souillés.
4-3 : Projection dans les yeux	Laver rapidement et abondamment avec de l'eau ou un produit adéquat en retirant,si possible, les lentilles de contact
4-4 : Ingestion	Rincer la bouche .Ne pas faire vomir .Consulter en cas de malaise.



5- MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5-1 : Procédure de combat du feu	Substance ininflammable En cas d'incendie à proximité : Moyens appropriés : eau, poudre, mousse, sable, CO2 <i>La précense, dans le cas de décomposition chimique ,d'oxyde de calcium amène un dégagement de chaleur en précense d'eau(rique d'inflammation et de brûlures chimiques)</i> Port d'un appareil respiratoire autonome en cas de décomposition thermique -Voir §2-4
----------------------------------	---

6-MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6-1 : Précautions individuelles	Mesures de protection -Voir §8
6-2 : Précautions pour l'environnement	Eviter les déversements non contrôlés (eau-sol)
6-3 : Méthode de nettoyage	Récupérer mécaniquement à sec .L'utilisation maitrisée reste possible Rinçage à l'eau des zones souillées avec récupération des eaux de lavage . Ne pas rejeter à l'égout ou dans les cours d'eau

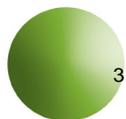
7- MANIPULATION ET STOCKAGE

7-1 : Précautions à respecter pour une manipulation sans danger	Eviter la création de poussières Eviter le contact avec des acides.
7-2 : Conditions de stockage sans danger	Ne pas stocker à proximité d'acides,de produits alimentaires. Voir 2-4
Matériaux d'emballage recommandés	Papier,matières plastiques,...

8- CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Assurer une bonne ventilation du poste de travail

8-1 : Valeurs limites d'exposition	Calcaire : 5 mg/m3 (F) 4 mg/m3 (UK) 6 mg/m3 (D) Dolomie :3 mg/m3(A) Poussières totales-VME: 10 mg/m3 Poussières alvéolaires - VME : 5 mg/m3
8-2 : Contrôle de l'exposition	Sans objet
8-2-1 : Contrôle de l'exposition professionnelle	Sans objet
a) Protection respiratoire	Masque agréé en cas de production de poussières
b) Protection des mains	Gants adaptés.
c) Protection des yeux	Lunettes de sécurité
d) Protection de la peau	Vêtements couvrants les parties exposées
Se laver les mains après le travail. Ne pas boire,fumer,manger sur le lieu de travail. Nettoyer les vêtements souillés.	
8-2-2 Contrôle de l'exposition de l'environnement	Aucune ecotoxicité connue en cas d'utilisation maîtrisée



9- PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9-1 : Informations générales	Solide sous forme poudre de granulométrie variable (jusqu'à 30-40 mm pour les produits non séchés) ou granulés-compactés de couleur variable grise à brune
9-2 : Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement	
pH à 20 ° C en solution à 10 %(m/m)	8.5 - 9.5
Point d'ébullition	Non applicable
Point de fusion	1340 ° C pour le calcaire.
Point d'éclair	Non applicable
Inflammabilité	Ininflammable
Propriétés explosives	Inexplosible
Propriétés comburantes	Non applicable
Pression de vapeur	Non volatil
Densité relative	0.8 à 1,3
Solubilité	Soluble dans les acides.
Hydrosolubilité	Très faible (Inférieur à 0.5 g/l à 20 °C)
Coefficient de partage n-octanol/eau	POW estimé < 1 pour le calcaire
Viscosité	Non applicable
Densité de vapeur	Non volatil
Taux d'évaporation	Non volatil

10- STABILITE ET REACTIVITE

10-1 : Conditions à éviter	Voir § 10-2
10-2 :Matières à éviter	Acides forts en général pour éviter la formation de gaz carbonique avec la composante calcaire et dolomie. Eviter le contact avec l'aluminium et les sels d'ammoniaque.
10-3 : Produits de décomposition dangereux	A des températures supérieures à 600 °C, formation de gaz carbonique et de chaux. Voir 10-2

11- INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë	Calcaire : DL 50 (oral) sur rat > 2 000 mg/kg
Effets locaux	Gêne au niveau des yeux et de la gorge en cas de poussières .
Sensibilisation	Pas de données disponibles
Toxicité chronique/long terme	Aucun des composants principaux n'est inscrit sur la liste de produits cancérigènes de l'IARC
Effets spécifiques	Pas de données disponibles



12- INFORMATIONS ECOLOGIQUES

12-1 : Ecotoxicité | Aucune écotoxicité connue

Une utilisation normale exclut des effets défavorables à l'environnement.

Une concentration trop élevée de particules fines en milieu aquatique fermée peut amener des désordres chez les alevins.

Données spécifiques du calcaire :

	Valeur	Espèces
Poissons	CL 50 – Sup à 10 000 mg/l (96h)	Pisces
Daphnies	CE50- Sup à 1000 mg/l (48h)	Daphnia magna
Algues	CE50 – Sup à 200mg/l (72h)	

12-2 : Mobilité

Les ions carbonates, calcium et magnésium sont adsorbés au niveau du sol.

Les eaux acides décomposent les produits et libèrent des ions calcium et /ou magnésium améliorant le biotope. Il y a sédimentation plus ou moins rapide dans les autres cas .

12-3 : Persistance et dégradabilité

Les méthodes de détermination concernant la biodégradabilité ne s'appliquent pas aux composés inorganiques

12-4 : Potentiel de bioaccumulation

Aucun connu pour les organismes du sol et de l'eau

12-5 : Résultats de l'évaluation PBT

Non concerné

12-6 : Autres effets nocifs

Quelques restrictions sont à faire quant à l'effet défavorable que pourraient avoir sur les organismes aquatiques, les suspensions concentrées dans les eaux naturelles (perturbations de la microflore et de la microfaune dans les sédiments avec, en conséquence, un effet négatif sur les organismes aquatiques supérieurs).

13-CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

On peut rejeter dans une décharge autorisée après récupération mécanique à sec mais l'élimination par utilisation comme amendement est à privilégier

L'élimination des sacs est à effectuer de préférence par recyclage en se référant à la réglementation en vigueur.

14- INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Non soumis à :

- Route : ADR
- Rail : RID
- Maritime : IMDG
- Aérien : IATA

Eviter la production de poussières lors du transport



15- INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15-1 : Etiquetage	Non concerné par l'étiquetage des préparations dangereuses (Directive 1999/45/CE)
15-2 : Limitation de mise sur le marché et d'emploi	Néant
15-3 : Mesures nationales	Réglementation selon la norme NF U 44-001

16- AUTRES DONNEES

16-1 : Phrases de risque R	Néant
16-2 : Phrases de conseil	Non concerné
16-3 : Autres informations :	
<p>Les informations correspondent à l'état actuel de nos connaissances et n'ont d'autre but que de vous renseigner sur nos produits en matière de sécurité. Elles ne sauraient donc constituer un engagement de notre part sur des propriétés précises ni sur la composition de ces produits. Il appartient à l'utilisateur de s'assurer que les produits sont adaptés à un domaine d'application particulier ou à une utilisation déterminée. Ces informations n'engagent en aucune façon notre responsabilité en cas de dommages liés à leur utilisation. En tout état de cause, seules nos conditions générales de vente sont applicables.</p>	
16-4 : Conformité	Cette fiche est conforme à l'annexe II- Guide d'élaboration des fiches de données de sécurité - du règlement 1907/2006
16-5 : Modifications	Les ajouts ou modifications sont signalés en italique